



Examen Périodique Universel du Malawi

Déclaration de

HASSANE Boukili
DPR

S.E. Mohamed AUJJAR

Ambassadeur, Représentant Permanent

Genève, le 5 Mai 2015

Monsieur le Président,

Je voudrais remercier Son Excellence Samuel Tembenu, Ministre de la Justice et des Affaires Constitutionnelles du Malawi pour la présentation du second rapport de son pays à l'Examen Périodique Universel.

~~Au prix d'efforts nationaux considérables,~~ Le Maroc salue la phase de modernisation et de développement durable dans laquelle s'inscrit le Malawi, notamment suite à l'organisation en 2014 des premières élections multipartites de son histoire.

Ma délégation se réjouit de la coopération exemplaire du Malawi dans le cadre du mécanisme de l'UPR. Ce haut niveau d'interaction traduit une orientation irréversible en faveur des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit.

Le Maroc salue la création de nombreuses institutions des droits de l'homme, dont le Bureau du Médiateur, la Commission des droits de l'homme et la Commission du Droit. Ce renforcement du dispositif institutionnel traduit le souci du Malawi de promouvoir une citoyenneté responsable au moyen de la culture des valeurs et du respect des droits humains.

Le Maroc appuie l'élaboration par le Malawi du plan d'action national pour les droits de l'homme, avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Le Maroc soutient le train de réformes engagé par les autorités du Malawi pour l'établissement d'un environnement législatif et politique propice au développement et la jouissance des droits de l'homme. Le chantier important de la réforme de la Justice constitue un jalon important pour consolider les droits de l'homme.

Ma délégation se réjouit du succès des programmes de sensibilisation menés par la Commission des droits de l'homme, à travers des enquêtes ciblées sur la compréhension et la bonne connaissance par les citoyens du Malawi de leurs droits. Ce succès est également à mettre à l'actif du programme d'éducation civique à la gouvernance démocratique.

Nous félicitons également le Malawi pour ses efforts de réforme du système éducatif afin de garantir l'accès au plus large nombre possible à ce droit fondamental.

Pour conclure, le Maroc voudrait présenter les recommandations suivantes:

1- Appuyer financièrement la mise en œuvre du plan d'action pour les enfants vulnérables.

2- Opérationnaliser le système de gestion des affaires dans tous les greffes pour assurer une efficacité dans le traitement des dossiers pénaux par les instances judiciaires.

Je vous remercie Monsieur le Président.